

Tribunes de la majorité municipale

Voiron Ville d'Avenir

Année 2024

Novembre 2024

Vous étiez plus de 250 à être rassemblés dans notre salle des fêtes le 26 septembre dernier pour la présentation des aménagements de modernisation de notre Mail, espace névralgique du coeur de ville de Voiron. Nous sommes heureux de l'accueil chaleureux que vous avez réservé au projet, de vos nombreuses questions, et des applaudissements spontanés qui ont accueilli la présentation.

Depuis sa création engagée il y a plus de 200 ans lorsque la ville éprouvait le besoin de s'élargir au-delà des frontières historiques de ses remparts, le Mail a connu des évolutions nombreuses. Initialement conçu comme un espace de déambulation, d'agrément et de détente, qui a inclus un kiosque et des jeux de boules, il a été « colonisé » par des voitures en stationnement au fil des décennies à compter de l'après-guerre, pour devenir un vaste parking à ciel-ouvert.

Nous souhaitons aujourd'hui lui redonner sa vocation d'origine afin d'accueillir toujours le marché deux fois par semaine ainsi que la fête foraine, mais aussi les piétons dans un environnement totalement sécurisé et une piste cyclable bi-directionnelle séparée de la voie de circulation des voitures. Pour continuer à accueillir ces dernières pour que Voiron demeure pleinement accueillante pour les automobilistes, un parking en silo de 239 places est en cours de construction derrière le Grand Angle. Dès la fin de l'année 2025, nous pourrons ainsi envisager que s'y réinstallent le marché de Noël, des manifestations culturelles, des petits concerts en plein-air, la course de « La Voironnaise », ou encore des terrasses de bistrot à l'ombre des arbres.

Nous voulons évidemment que le Mail modernisé puisse aussi tenir compte des impératifs de transition écologique. Le projet va ainsi désimperméabiliser largement les sols, des revêtements clairs seront installés à la place de l'enrobé noir qui capte la chaleur l'été, nous allons renforcer la végétalisation autant qu'il est possible de le faire au vu des contraintes, et les circulations douces plus confortables pourront contribuer à augmenter la part modale des déplacements piétons et cycles.

L'aménagement qui nous concerne dans l'immédiat et que nous avons présenté concerne un périmètre qui s'étend en longueur du parvis de l'Hôtel de ville (nous rouvrirons cet espace en déplaçant la barrière du jardin de ville un peu plus loin dans le parc) jusqu'au Viaduc. En largeur, nous travaillons depuis la limite de voie de circulation des véhicules boulevard Becquart-Castelbon jusqu'à la façade des immeubles du côté opposé, sur la rue du Mail (côté cinéma). Ce ne sera qu'une première tranche, puisqu'évidemment la seconde partie, entre le viaduc et l'église Saint-Bruno, aura vocation à être transformée elle aussi dans l'avenir, tout comme l'espace dit « des arcades » devant le Grand Angle, qui pourrait s'ouvrir avec la démolition des immeubles où se situait jusqu'à récemment l'ancien poste de Police Municipale au début du boulevard de la République.

Les travaux s'étaleront entre le 6 janvier 2025 et fin-octobre de la même année. Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail dans les prochaines semaines, pour que ceux d'entre vous qui n'ont pas pu assister à la réunion publique puissent connaître le projet d'aménagement dans le détail avant le début du chantier !

Octobre 2024

La situation politique nationale actuelle témoigne d'une tendance préoccupante à la polarisation de la vie publique, marquée par une radicalisation croissante des discours et une exacerbation des clivages. Nous assistons, impuissants, à une dérive où le débat démocratique, qui devrait être un lieu de confrontation d'idées dans le respect mutuel, se transforme trop souvent en un affrontement stérile, où la nuance et la réflexion cèdent place à l'agressivité et à l'invective.

Cette dynamique, fondée sur la conflictualisation systématique de tous les sujets, n'épargne aucun domaine de notre vie publique. Elle s'accompagne d'une montée de la violence verbale et d'une opposition systématique qui ne peut

que nuire à l'intérêt général et affaiblir notre pays dans son ensemble. Face à ce constat, il est de notre devoir, en tant qu'élus locaux, de veiller à ce que notre ville de Voiron ne devienne pas, à son tour, le théâtre de telles dérives.

Malheureusement, il apparaît que l'opposition municipale emprunte un chemin similaire, celui de la radicalisation des discours et de la division. Le groupe « Voiron citoyenne », qui se présentait initialement comme une force modérée et constructive, a récemment révélé son véritable visage, celui d'une opposition résolument orientée vers l'extrémisme. En proie à tous les excès, cette opposition n'hésite plus à véhiculer de fausses informations, à se livrer à des invectives ou des insinuations indignes. Cette évolution, que nous observons avec une grande inquiétude, introduit dans notre débat local une forme de violence verbale qui ne saurait avoir sa place.

Il est regrettable que plusieurs d'entre nous aient déjà fait les frais de cette hostilité croissante. Les attaques personnelles et les mises en cause excessives, particulièrement sur les réseaux sociaux, sont devenues des armes privilégiées par cette frange de l'opposition.

En tant qu'élus, nous avons pour devoir de travailler ensemble, au-delà des clivages partisans, pour le bien commun de tous les Voironnais. Il est essentiel de rappeler que notre engagement repose sur la volonté de servir l'intérêt général, dans un esprit respectueux. Toutefois, force est de constater que cette responsabilité n'est pas partagée par tous et que toutes nos mains tendues à créer un peu de concorde, qu'il s'agisse d'inviter à participer au voyage commémoratif à Auschwitz pour les 80 ans de la Rafle de la Martellière ou de contribuer au rapport égalité femme-homme par exemple, sont saisies pour au contraire créer de la polémique exécration.

Nous souhaitons sincèrement que cette fièvre s'apaisera rapidement et laissera place à un débat politique plus serein et plus respectueux malgré nos divergences d'opinions. Pour notre part, nous demeurons pleinement engagés à œuvrer dans l'intérêt des Voironnais et du développement de notre belle ville de Voiron.

Septembre 2024

La piscine et l'espace aqualudique

Cela fait désormais un peu plus d'un an que la plateforme aqualudique a pour la première fois projeté ses jets d'eaux sur les Voironnais en quête de rafraîchissement. Après deux saisons d'exploitation, les résultats sont largement positifs ! Sur le plan de la fréquentation, malgré le début de l'été relativement pluvieux, cet équipement a trouvé son public, comme en témoignent les records qui ont été battus ! Rien que sur le mois de juillet, la barre des 8000 entrées a été largement dépassée, loin devant les 7000 entrées record du mois de juillet 2018, et des 6200 entrées de l'année passée. Certes, les familles sont largement venues profiter du divertissement offert par les 12 jeux d'eau (au premier rang desquelles son attraction phare : le fameux seau, qui se remplit progressivement jusqu'à se déverser d'un coup !) mais cette affluence est également le produit d'importants investissements consentis ces dernières années : la plateforme aqualudique en elle-même a été substituée au bassin extérieur qui, lourd de ses 69 ans, était devenu trop vétuste en même temps qu'il représentait un gouffre en termes de consommation énergétique, en eau et en produits chimiques ; l'ancienne pataugeoire a été remplacée en 2021 par un modèle plus grand (55m2 contre 35 m2) et plus ludique pour le plus grand plaisir des tous petits ; pour agrémenter l'accès à ces équipements, les espaces extérieurs ont été réaménagés l'année dernière avec l'installation d'un nouveau mobilier de détente et un meilleur accès aux espaces engazonnés et ombragés ; enfin, pour accueillir le public dans de meilleures conditions, les vestiaires ont été entièrement réhabilités en octobre

2022. Les déshuets porte-habits ont été remplacés par des casiers individuels, les circulations ont été revues, de même que les cabines.

Autre bilan sur un plan énergétique et environnemental cette fois, la substitution du grand bassin extérieur par la plateforme aqualudique, qui fonctionne en circuit fermé avec un système qui filtre, désinfecte et réutilise l'eau a permis de réaliser une économie de 1 million de litres d'eau, de 180 000 kWh d'électricité et de dizaines de litres de produits d'entretien et de traitement sur les 3 mois d'exploitation. Et les familles sont celles qui ont tout de suite pris la mesure des avantages d'un tel espace, car il est accessible à tous les âges et ne nécessite pas une surveillance accrue, les dangers de noyade étant bien moindres.

La piscine municipale a été au rendez-vous cet été et nous nous félicitons de la belle dynamique retrouvée par cet équipement, qui au regard de sa forte fréquentation et des retours positifs la concernant, est un pari plus que réussi ! Pour bénéficier de la piscine toute l'année, n'hésitez pas à vous inscrire à l'une des activités municipales proposées (Cours de natation, Aquabike, Aquaforme...), ou à adhérer à l'une des associations spécialisées que sont le « Cercle des nageurs Voironnais » ou le « Club de plongée de Voiron », que vous pourrez tous deux retrouver au « Forum Sport et Culture » au Campus La Brunerie le samedi 7 septembre prochain !

Les conseils de quartier

Entre les 10 et 24 juin dernier se sont tenues les assemblées plénières des Conseils de Quartier. Ce fut une réussite mais aussi un échange particulièrement instructif pour tous. En effet, ces réunions ont constitué un réel espace privilégié de dialogue et d'échanges constructifs, elles ont permis de créer un pont essentiel entre les citoyens engagés, et la municipalité. En tant qu'élus, nous avons été particulièrement sensibles à la richesse des discussions et à la profondeur des contributions apportées lors de ces échanges.

Incontestablement, les Conseils de Quartier constituent un bel outil d'expression de la démocratie participative. Ils incarnent l'engagement de la municipalité à être à l'écoute de ses concitoyens et à intégrer leurs perspectives dans les décisions qui façonnent l'avenir de notre ville. Par ailleurs, la richesse de ces échanges repose sur la pluralité des thèmes abordés et reflète également les préoccupations légitimes des résidents. Des questions d'aménagement urbain aux problématiques de mobilité, en passant par les enjeux environnementaux et de sécurité, chaque sujet a bénéficié d'un traitement approfondi et d'une analyse concertée. Nous saluons ainsi particulièrement la qualité du dialogue instauré entre le maire, les élus et les habitants.

De même, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès de ces Conseils de Quartier, nous remercions les résidents qui ont pris le temps de participer et de partager leurs idées, ainsi que les membres actifs des conseils, dont les co-présidents qui assurent la supervision des travaux. Le dynamisme des Conseils de Quartier est le reflet de la vitalité de notre ville. En mobilisant vos énergies et vos idées, nous avons la conviction que nous pourrions répondre aux défis qui se présentent à nous et construire ensemble une ville qui reflète nos aspirations communes.

En d'autres termes, nous réitérons notre engagement à maintenir et à renforcer ces espaces de participation citoyenne. Nous croyons fermement que c'est par cette écoute active et ce dialogue continu que nous pourrions faire de notre ville un lieu où chacun se sent entendu, respecté et impliqué. Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre confiance. Continuons à faire vivre ensemble cette belle dynamique de démocratie locale !

Juin 2024

Les aménagements cyclables.

Une réunion publique sur les aménagements cyclables à Voiron s'est tenue le 23 mai dernier.

Cette réunion a permis de présenter le schéma directeur qui guidera l'aménagement des itinéraires cyclables pour les cinq prochaines années, au titre duquel sont impliqués la Ville de Voiron, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et le Pays Voironnais. À l'évidence, la pratique du vélo est en forte croissance dans la commune, et cela génère des attentes importantes ! C'est la raison pour laquelle depuis 2014, des progrès notables ont été réalisés, que nous souhaitons aujourd'hui poursuivre.

Ainsi, le nombre de mètres de voies cyclables a plus que doublé, ce qui s'avère particulièrement complexe au titre des contraintes techniques qui s'imposent, en matière de largeur de voirie disponible notamment. Les aménagements à venir dans les années futures nécessiteront des reconfigurations plus complexes, et parfois des acquisitions foncières pour élargir les emprises. Chaque nouvelle opportunité est saisie pour créer des voies adaptées aux cyclistes, que ce soit lors de la construction de nouvelles routes, comme les avenues Jacques Chirac et Philippe Vial, ou lors de grands travaux de réaménagement, comme l'avenue Marie Curie, le boulevard du Guillon ou la rue du Placyre. Dans cette perspective de restructuration, les collectivités ont collaboré pour établir un schéma global visant à assurer la continuité et la cohérence des projets cyclables existants et futurs. La Ville de Voiron est également impliquée dans le projet touristique de la "Via 5 lacs", porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec le Département de l'Isère. Ce projet vise à relier les cinq lacs Alpains (Léman, Annecy, Bourget, Aiguebelette et Paladru), avec une liaison passant par Voiron. Parallèlement, le Pays Voironnais travaille sur un schéma directeur intercommunal pour relier notamment Voiron à Centr'Alp. Deux itinéraires stratégiques sont d'ores et déjà programmés pour 2024 à l'initiative de la ville : Le raccordement entre la rue du Placyre et le centre-ville de Voiron via Criel ; L'itinéraire Nord-Sud du nouvel hôpital à Champfeuillet. L'objectif consiste évidemment à raccorder ces axes entre eux, aux fins de constituer progressivement un maillage de plus en plus fin garantissant confort et sécurité aux cyclistes.

Un travail complémentaire est engagé pour faciliter le déploiement d'outils de stationnement sécurisé des vélos en complément des plus de 500 emplacements déjà déployés sur l'espace public, et le SMMAG propose depuis quelques semaines, en lien avec le Pays Voironnais, la location de vélos de différents types pour la pratique du quotidien. Tous les modes de mobilité sont complémentaires, et parfois essentiels selon les possibilités et les contraintes de chacun d'entre nous. Nous souhaitons ainsi éviter l'écueil d'opposer les cyclistes aux automobilistes et aux piétons.

Chaque aménagement est ainsi soigneusement étudié pour garantir la sécurité des cyclistes sans nuire aux piétons ou aux personnes à mobilité réduite. Les voitures et les vélos doivent pouvoir coexister intelligemment, dans le respect du code de la route, en tenant compte des contraintes de chacun.

Mai 2024

Terre combattante et témoignage du courage des Français qui ont sauvé l'honneur de notre drapeau, la Ville de Voiron est bel et bien une terre de mémoire. C'est pourquoi nous sommes profondément attachés à cette notion de souvenir et l'exercice du devoir de mémoire constitue un pilier fondamental de notre identité collective.

La résistance et l'héroïsme nous parlent ici par leurs grandes figures locales : Paul NEYRON engagé dans la résistance à 17 ans qui prit part à la libération de Voiron ; Pau JACOLIN qui a permis à un groupe de 23 juifs d'échapper à la milice ; Georges FRIER qui participa à l'organisation clandestine de la résistance en Isère ; Raymond TEZIER, Maire et responsable du deuxième secteur du mouvement de la libération et son lieutenant

Edgar KOFLEK ; les frères Léon et Joanny TARDY qui abritaient régulièrement des équipes clandestines ou encore Alban FAGOT, chef des groupes Francs de Chartreuse et son épouse Emilienne, engagée dans la résistance en tant qu'agent de liaison et bien sûr Alfred THIMMESCH, secrétaire de police en poste à Voiron durant la guerre et qui paya de sa vie le sauvetage de nombreux juifs et résistants. C'est d'ailleurs avec une émotion toute particulière que nous avons décidé d'honorer la mémoire de ce héros de l'ombre en baptisant de son nom une nouvelle rue de la Ville.

Toujours dans cette démarche, le cycle mémoriel autour des 80 ans de la rafle de la Martellière s'est achevé après un voyage commémoratif qui a rassemblé une centaine de lycéens de Ferdinand Buisson, des élus de la Ville et des représentants d'associations d'anciens combattants à Auschwitz Birkenau, à l'endroit où 10 des enfants rafles ont péri. Dans cette continuité, nous avons organisé une cérémonie à Voiron le 9 avril dernier, qui a rassemblé plus de 250 personnes parmi lesquelles des élus, le Président du Département, le Président de la CAPV, des représentants d'anciens combattants et des lycéens.

Par ailleurs, autre anniversaire des 80 ans, celui de l'acte héroïque de Pierre RUIBET qui, à 18 ans et tout juste fiancé, est allé au-devant d'une mort inévitable en faisant sauter un des plus grands dépôts de munitions nazis. Nous lui rendrons hommage le 8 mai prochain à 10h00 devant la stèle qui lui est dédiée avant de nous rendre ensuite au Monument aux Morts. Ainsi, nous avons à cœur de faire perdurer le souvenir et d'assurer la mission de passeurs de mémoire sans la travestir ou la trahir, tout en inculquant les valeurs essentielles de résilience et de persévérance aux jeunes générations.

Avril 2024

La Ville de Voiron déploie une politique ambitieuse pour sa jeunesse depuis maintenant plusieurs années. Les jeunes voironnais peuvent en effet compter sur le soutien de la municipalité pour bénéficier d'aides pour financer un projet, pour découvrir des univers différents ou pour développer leur autonomie.

Dans cette intention, la Ville propose depuis 2014 aux jeunes de 18 à 25 ans, inscrits dans un cycle d'études supérieures, une aide de 900 euros en contrepartie de missions de service public à réaliser avec toute la souplesse dont la Ville fait preuve dans l'intérêt des jeunes. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous avons pu organiser notre premier concours d'éloquence, grâce à la mise en pratique du Contrat municipal Étudiant (CME) de Chérine ZAIOUT qui s'est magnifiquement investie pour permettre à ce beau projet de voir le jour et de rencontrer le succès dont il a bénéficié. Outre le CME, la Ville a également pérennisé le dispositif « jobs jeunes », très convoité en période estivale, qui permet aux jeunes voironnais d'acquérir une première expérience professionnelle et surtout d'être accompagnés durant toute la durée de celle-ci.

La valeur du travail se transmet donc dans les meilleures conditions possibles et grâce à nos dispositifs elle se véhicule grâce à une première approche plus sereine et moins stressante pour les jeunes. Parallèlement à tous ces dispositifs, la Ville de Voiron leur permet également de découvrir des univers parfois méconnus. C'est notamment ce qu'il s'est passé lors du stage de ski et du séjour ski de Morzine-Avoriaz qui se sont déroulés durant les vacances d'hiver. Ce ne sont pas moins de 100 Voironnais, âgés de 6 à 15 ans qui ont pu profiter du stage ou du séjour pour s'initier ou se confirmer à la pratique du ski.

Ces initiatives, financées par la Ville, ont permis de leur faire découvrir l'univers de la montagne, mais aussi le savoir-vivre et l'esprit d'équipe. Grâce à elles, une véritable entraide et une belle coopération ont été observées, ainsi qu'un réel développement de l'autonomie chez les jeunes participants.

Ce ne sont là que quelques exemples de l'ensemble des mesures que nous déployons au quotidien pour la jeunesse de la Ville. Nous aurions pu évoquer la « Bourse aux permis » qui permet d'obtenir 700€ pour financer son permis de conduire en échange de 56h de bénévolat ; la bourse BAFA au travers de laquelle la Ville finance la formation en

contrepartie d'un bénévolat durant leur stage pratique de 14 jours ; ou la bourse initiatives jeunes qui permet d'obtenir jusqu'à 700€ pour financer un projet humanitaire ou culturel. Nous sommes pleinement conscients que l'avenir se construit dès à présent, c'est pour cela que nous rappelons notre volonté forte d'accompagner au mieux et dans le plus de domaines possibles, les jeunes dans la construction de leur avenir.

Mars 2024

Comme nous l'évoquions dans le dossier du magazine municipal du mois de février, le chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a démarré au mois de janvier, pour une ouverture prévue en septembre 2024.

Comme chacun peut le constater à son échelle, Voiron comme l'ensemble du territoire national est confronté d'une part à un problème de manque structurel de médecins notamment généralistes, et d'autre part à une pyramide des âges préoccupante des médecins de famille déjà installés. Il est donc primordial de doter Voiron des outils susceptibles de permettre d'attirer de nouveaux médecins, prioritairement généralistes, sur notre territoire.

Ainsi, sans être un remède miracle, ce projet constitue pour autant une réponse à la nécessité impérieuse de conforter notre tissu de santé de proximité, pour les raisons suivantes :

1. De manière immédiate et actée, la Maison de Santé Pluridisciplinaire règlera le sujet du défaut de médecin traitant pour 37% des Voironnais. En effet, le projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé et adossé au projet, prévoit que tous les patients voironnais dépourvus de médecin traitant qui résident dans le périmètre des Conseils de quartier 4 et 5* pourront être pris en charge à la maison de santé.

2. Ensuite, 3 bureaux sont sanctuarisés pour permettre l'accueil de 3 nouveaux médecins, autrement dit, des médecins qui ne sont pas déjà installés sur le territoire, de manière à augmenter le volume de patientèle pouvant être pris en charge et accroître l'offre de soins. Ainsi, les Voironnais qui ne résident pas dans les quartiers visés précédemment, qui habitent donc dans le périmètre des Conseils de quartier 1, 2 et 3, pourront tout de même bénéficier de l'arrivée de ces nouveaux médecins qui devront se construire leur patientèle !

3. Une Maison de Santé Pluridisciplinaire est une structure attractive pour la jeune génération de médecins qui se détourne de plus en plus du modèle traditionnel de la pratique individuelle. Ainsi, l'installation en exercice coordonné au sein d'une maison de santé facilite le travail en équipe, permet une prise en charge plus globale des patients, la mutualisation de certains coûts ainsi que les tâches administratives, de plus facilement trouver un équilibre entre sa vie familiale et professionnelle en coordonnant à plusieurs ses horaires, ses gardes ou ses absences... pour ne citer que ces exemples.

Ainsi, même si la santé n'est pas une compétence communale, notre municipalité se mobilise pour apporter des solutions, avec l'aide des professionnels de santé mobilisés, que nous remercions chaleureusement au travers de ces quelques lignes pour tout le temps, l'énergie et le cœur qu'ils consacrent à ce beau projet.

* (soit les quartiers : centre-ville Sud, Baltiss, Paviot, Patinière, Picheras, Criel et Brunetière)

Février 2024

De nombreuses concertations ou enquêtes publiques ont animé le calendrier de la fin de l'année 2023 sur les grands projets que sont la révision du PLU, la fin du contournement routier et l'aménagement du site de l'ancien hôpital.

Nous nous réjouissons de la forte participation à ces consultations qui est un symbole puissant pour notre démocratie et qui témoigne de l'intérêt de la population pour ces sujets majeurs.

Cet intérêt citoyen s'est manifesté par les nombreuses déclarations sur les registres mis à disposition ; nous ne pouvons donc que nous réjouir que le public se soit emparé avec autant d'engouement de ces dossiers importants pour se renseigner ou formuler un avis. Les avis de chacun vont permettre d'infléchir ou d'enrichir les projets qui porteront ainsi plus fidèlement la voix des habitants. Pour ce qui est de la reconversion du site de l'ancien hôpital par exemple, la partie des espaces publics sera élargie par rapport à ce qui était initialement prévu afin de concevoir un projet de qualité inscrivant en plus de ce qui était proposé, une partie culturelle. De surcroit, grâce à la concertation publique, nous ferons évoluer la règle pour que les bâtiments neufs construits sur ce site soient limités en hauteur et permettent une belle intégration au panorama environnant. Concernant la fin du contournement routier, toutes les réflexions soulevées au sujet des modalités de réalisation du projet seront prises en considération dans l'attente de la production du dossier d'enquête publique qui devrait arriver fin 2024/début 2025.

Ainsi, nous nous réjouissons de la transparence que favorisent ces concertations dans la prise de décision. Nous avons à cœur de maintenir la confiance en communiquant ouvertement sur nos projets et en permettant à l'ensemble des Voironnais d'exprimer son opinion. Nous sommes donc persuadés que ces enquêtes publiques sont la clé pour une

démocratie dynamique et qu'elles contribuent à la construction d'une société où les citoyens sont véritablement au cœur du processus décisionnel.

Janvier 2024

Le projet de contournement routier de Voiron, amorcé depuis plus de 25 ans, s'apprête enfin à entrer en phase opérationnelle et la période de concertation préalable vient de s'achever. Pour rappel, ce projet a vocation à créer une portion de 1,4 kilomètre pour relier la RD 592 de Moirans au rond-point de Champfeuillet à Voiron dans le but de desservir toute la partie nord de Voiron qui concentre l'hôpital, la ZI des Blanchisseries et le domaine de la Brunerie. Ce projet a pour volonté première de désengorger les axes routiers secondaires. En effet, en l'état actuel des choses, les automobilistes sont contraints d'emprunter des itinéraires inadaptés, tels que la petite route des Bois puis celle du Ri d'Olon qui absorbe 3100 véhicules par jour, ou encore le centre-ville de Voiron avec 18 200 véhicules de passage par jour.

Ce fonctionnement actuel n'est donc pas sans poser de nombreux problèmes, à commencer par la congestion du trafic, la vitesse, la trop large emprise des voiries ainsi que la pollution en pleine concentration de population. En matière de protection de l'environnement, ce projet de contournement a largement évolué au fil du temps depuis les premiers tracés en 1985 pour tenir compte des impératifs écologiques de notre époque. Ainsi, le tracé retenu d'1,4km est le plus optimisé dans sa consommation foncière et ses caractéristiques. C'est pourquoi les préoccupations environnementales irriguent tous les pans du projet qui se voudra donc exemplaire en la matière. C'est en ce sens que des études préalables ont déjà été conduites, tels que des inventaires de la faune ou encore l'identification de corridors écologiques. Le milieu naturel est donc au cœur des pensées du projet, afin d'apporter les améliorations appropriées à celui-ci et de déployer des compensations environnementales diligentes.

À titre d'exemple, en matière de gestion des eaux, les études hydrauliques menées prévoient notamment la réalisation de trois bassins de stockage et de traitement des eaux pluviales, ce qui améliorera la protection de la ressource en eau en permettant de traiter d'éventuelles pollutions. En ce sens, le tracé retenu est le plus optimisé en matière d'imperméabilisation des sols.

Enfin, cet équipement va permettre de délester la circulation du centre-ville de Voiron du trafic de transit estimé à 5000 véhicules par jour, soit 1/3 du trafic total. L'oxygène ainsi retrouvé permettra d'être en adéquation avec le projet cœur de ville visant à la reconfiguration des espaces publics comme le Mail, dans l'objectif de redonner de l'espace à la végétation, d'y faciliter les déplacements doux de manière à améliorer le cadre de vie et lutter contre les îlots de chaleurs.

Pour terminer, il est essentiel de rappeler que d'un point de vue santé et sécurité, ce projet a pour but de raccourcir et fiabiliser le trajet d'accès au nouvel hôpital de Voiron pour toutes les communes du Sud du Pays Voironnais.